

## Spécial Stage Mardi 18 mai 2010

#### Souffrance au Travail

Bulletin de la Section des Yvelines de la **Fédération Syndicale Unitaire** de l'enseignement, l'éducation, la recherche et la culture. FSU 78 24 rue Jean Jaurès 78 190 TRAPPES Tel : 01 30 51 83 36 Fax : 01 30 51 28 66 Courriel : FSU.YVELINES@wanadoo.fr

 $N^{\circ}$  67 – mars 2010

#### Sommaire

Page 1: Edito

Page 2: Présentation ddu stage Souffrance au travail

Page 3: Modalités d'inscription - Comment y aller

Page 4: Actualitès

Déposé le 25 mars 2010

# édito

### Deux cartons rouges en moins d'une semaine!

Après la puissante journée du 23 mars qui a rassemblé plus de **700 000 manifestants dans toute la France** et après des **élections régionales** qui ont **sanctionné la politique gouvernementale** et marqué une forte aspiration à d'autres politiques, **il est urgent que le Chef de l'Etat entende le rejet de sa politique**.

Face aux suppressions **d'emplois dans la Fonction publique** par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, le gouvernement s'obstine à faire croire qu'il serait possible de faire mieux avec moins d'effectifs alors qu'il fait le choix de moins de services publics pour les usagers!

Les conséquences sont déjà bien visibles : fermeture de tribunaux, de classes, d'hôpitaux, réduction du nombre de places dans les crèches, dégradation des services et des conditions de travail pour les personnels, remise en cause des missions et accroissement des inégalités...

Après cette journée du 23 mars, la FSU rappelle combien le **pouvoir d'achat** des 5 millions de fonctionnaires constitue aussi un enjeu majeur tant du point de vue social qu'économique pour notre pays.

Les campagnes de communications gouvernementales concernant les **retraites et pensions** privilégient l'allongement de la durée de cotisation en reculant l'âge de départ à la retraite et la remise en cause du calcul des pensions sur les six derniers mois! Ensemble il est indispensable de s'opposer à ces dégradations et de porter avec les personnels des revendications pour maintenir, développer et améliorer le système des retraites et pensions. Face à la propagande gouvernementale **il est indispensable que, dans l'unité, les salariés fassent entendre très fortement leurs choix!** 

La FSU Yvelines propose à l'ensemble des organisations du département de sortir un **nouveau carton rouge lors du CDEN** " **préparation de rentrée** " convoqué **lundi 29 mars à 16h30**. Ce rassemblement à **Versailles** sera une nouvelle occasion d'interpeller le représentant de l'Etat et de porter nos exigences pour l'Education , les jeunes et les personnels. **Soyons nombreux devant la préfecture lundi 29 mars à partir de 16h30 !** 

Pierre MARSALEIX Michel CHASTAN Secrétaires Départementaux

## Mardi 18 Mai de 9h à 16h à Limay

# Stage: Souffrance au travail:

## Connaître et combattre la souffrance, agir et modifier le travail

La FSU 78 organise deux stages importants par an. Le premier traite de thèmes revendicatifs, en novembre 2009 c'était : « Salaires, Pouvoir d'Achat le compte n'y est pas! ». Le second est plus centré sur les pratiques et la pédagogie, sans être pour autant un stage pédagogique. Ces stages sont ouverts à tous syndiqués FSU et non-syndiqués. Il suffit de déposer sa demande ( voir page 3).

#### Pour animer ce stage, nous avons invité :

J.Mario HORENSTEIN Médecin Psychiatre de la MGEN, spécialiste du stress au travail

Yves BAUNAY responsable du chantier « Travail » à l'Institut de Recherche de la FSU

La pression accrue sur les salariés conduit à poser avec force la question de la souffrance au travail. La souffrance apparaît un peu partout, dans la police, la santé, à la SNCF, à Pôle emploi, dans l'éducation nationale. France Télécom n'est pas un cas isolé.

La **source** essentielle du mal être au travail est **l'accélération des rythmes de travail, l'intensification croissante de l'activité** dans des conditions dégradées.

Le mal être se nourrit aussi de **l'impossibilité de donner un sens à son travail** face à des exigences et des prescriptions impossibles ou contradictoires.

Pour ne citer que quelques exemples :

- Des enseignants démunis face à des élèves en très grave échec scolaire alors que les moyens manquent et que la formation ne prépare pas à cette tâche.
- Des personnels qui doivent s'adapter à de nouveaux métiers (fusion ANPE/ Assedic) et faire face à la montée du chômage dans des conditions inadaptées.
- Des personnels des collèges et lycées qui changent de statut et d'employeur à leur corps défendant, sans prise en compte de la spécificité de leur métier (TOS).
- Des personnels des secteurs santé/social/vie scolaire confrontés à la montée de la misère sans pouvoir apporter ni aide ni réponses.

Reconnaître que **face à des exigences impossibles**, on n'est pas à la hauteur, c'est harcelant, épuisant et peut entraîner des remises en cause personnelles. Ainsi, les militants syndicaux doivent de plus en plus répondre à des sollicitations de collègues en grande détresse professionnelle et personnelle.

La médecine du travail (quasi-inexistante notamment au ministère de l'éducation nationale), devrait prendre en charge les difficultés individuelles. Les Comités hygiène et sécurité, élargis aux conditions de travail, ont pour fonction de travailler sur les conditions objectives d'exercice des professions, et ils doivent être en mesure de jouer réellement leur rôle.

Il faut reconnaître aussi, que **face à ces exigences impossibles**, ce sont **les conditions objectives du travail** et le travail lui-même qu'il faudrait interroger. N'est il pas indispensable d'analyser l'évolution des conditions de travail et d'agir pour les modifier ?

Si **le travail est central** pour le bien-être des individus et pour la qualité des rapports sociaux, les conséquences pour le salarié en particulier et pour le mouvement syndical en général sont à étudier avec attention : c'est l'objet de ce stage.

J.Mario HORENSTEIN est psychiatre à la MGEN, spécialisé dans la santé mentale des personnels de l'éducation.

Il est l'auteur d'une étude « La qualité de vie au travail des enseignants ».

Il travaille les questions du stress et juge que celui-ci n'est pas simplement engendré par les élèves mais aussi par les collègues, la hiérarchie, les parents.

Médecin dans un Centre de Santé de la MGEN depuis 1975, il est à même de témoigner de l'évolution du mal-être de la profession.

#### APPEL A TEMOIGNAGES...

d'expériences de luttes collectives face à une situation de travail conflictuelle : conflit avec la hiérarchie, entre personnels, entre personnels et usagers (élèves/parents,...), réorganisation autoritaire du travail, stress, souffrance.

Un bref compte-rendu de cette expérience serait utile pour alimenter le débat lors du stage. Il faudrait notamment mettre en évidence les actions, collectives et/ou syndicales, ayant permis de sortir de la situation de stress.

Envoyez-nous votre témoignage début mai (vous pouvez anonymer le nom des personnes ou des lieux de travail concernés, si vous le souhaitez) .

Inscrivez-vous au stage et venez y

# S'inscrire au stage de formation syndicale du Mardi 18 Mai : C'est un droit !

Attention faites les deux démarches :

Tout personnel titulaire ou auxiliaire a droit à 12 jours d'autorisation d'absence par an pour participer à des stages de formation syndicale, organisés par un organisme agréé comme le Centre National de Formation Syndicale de la FSU.

#### 19 Déposez votre demande par voie hiérarchique impérativement avant le 18 avril

**Pour s'inscrire**, il faut recopier la demande ci-dessous à la main ou la télécharger sur le site FSU78 et l'adresser par voie hiérarchique au Recteur ou à l'Inspecteur d'académie ou à son équivalent selon le cas, <u>un mois avant la date du stage</u> **soit avant le 18 avril 2010.** 

#### Modèle de demande de congé pour formation syndicale

Nom Prénom Grade Affectation Adressé à Monsieur le Recteur **OU** à Monsieur l'Inspecteur d'académie Sous couvert du chef d'établissement **OU** de l'IEN .. Conformément aux dispositions de la loi N°84-16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires \*, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 18 mai 2010 pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera au centre de loisirs E Fosse à Limay. Il est organisé par la FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (J.O. du 10 février 1995 et arrêté du 13/01/2009 pour le fonction publique et arrêté du 30/11/2009 modifiant l'arrêté du 9 février 1998 pour la fonction publique territoriale) A...... le..... Signature \* Pour les non titulaires, remplacer par : de la loi n°82-997 du 23/11/1982 relative

aux agents non titulaires de l'État.

En cas de difficultés, prévenir rapidement la section qui interviendra pour faire respecter vos droits.

Seule, la nécessité de service dûment justifiée peut engendrer un refus. Ce ne sont pas les chefs hiérarchiques directs (chef d'établissement ou IEN) qui peuvent refuser, mais uniquement le Recteur ou l'Inspecteur d'académie. L'absence de réponse à votre

#### Comment s'y rendre

Voir plan d'accès détaillé sur le site FSU Yvelines. En provenance de PARIS : prendre l'A13 direction ROUEN, sortie 11.

Continuer sur la rocade (D983) au premier rond point laisser Issou sur votre droite, continuer en face.

Au 3ème rond point : tourner à gauche (laisser la direction Fontenay— Magny sur votre droite) et tout de suite à droite : rue

Longer le collège Galilée, faire environ 1km. Le centre de loisirs est sur votre gauche!

29 Inscrivez-vous impérativement, soit en renvoyant le talon ci-dessous à la FSU-78 — 24, rue Jean Jaurès - 78190 TRAPPES, soit par courrier - par fax : 01 30 51 28 66 - par e-mail : fsu.yvelines@wanadoo.fr

NOM: Adresse:	Prénom :
Téléphone :// Courrier électronique :	@
Affectation : Catégorie :	
Syndiqué(e) FSU: <b>Qui</b> Syndicat National:	<b>–</b> non
S'inscrit au STAGE du Mardi 18 Mai 2010 à Limay	Début du stage : 9h - accueil dès 8h30. Fin du stage : 16h
<b>Déjeunera le midi ( repas convivial sur place):</b> 5 €à payer sur place.	<b>l oui □non</b> (important pour réserver les repas) un d'accès sur Site FSU Yvelines ou sur demande.

#### TU ... ACTU ... ACTU

Rentrée 2010 dans les collèges et lycées des Yvelines : 1205 élèves en plus, 191 postes en moins, plus d'inégalités, moins de démocratie et une formation des maîtres massacrée

Les collèges financent une réforme de lycées annoncée à «moyens constants» : baisse du taux H/E dans un collège sur deux. Les collèges de « l'Education prioritaire » , confrontés à une ghettoïsation accrue, perdent plus d'heures que les autres .

Lycées : les classes sont toujours plus chargées, les disciplines sont mises en concurrence les enseignements technologiques sont amputés .

Voie professionnelle : il y a effondrement des moyens au terme de la réforme des bacs pro.

Toutes disciplines confondues, les heures supplémentaires, sous-payées, explosent : 13 853 heures, soit l'équivalent de 769 postes ! Près de 3000 heures sont mises en réserve pour «accompagner» en juillet les effets dévastateurs de l'assouplissement de la carte scolaire et récompenser les « bons » projets.

Les nouvelles règles de gouvernance des établissements permettent surtout d'affaiblir la démocratie et le rôle du Conseil d'administration, d'alourdir encore nos conditions de travail et de flexibiliser nos services .

Incroyable mais vrai : les stagiaires enseigneront à temps complet sans aucune formation dès la rentrée : 215 «supports 18h» doivent être réservés dans les Yvelines, dont 163 par «gel» de postes existants en collèges et surtout en lycées, soustraits au mouvement.

Imposer d'autres choix pour l'Education, les jeunes, les personnels : il y a URGENCE!
Maria BOLZINGER secrétaire départementale SNES

# Gagnez 200 € (ou plus) !\*

Rendez-vous sur le site :  $\underline{www.idf.sit.gouv.fr/}$  SRIAS

Vous y trouverez le guide des PIM (prestations interministérielles d'action sociale) auxquelles vous avez droit sans le savoir ! Et d'autres guides comme « naître et grandir en Ile de France », par ex.

\*200 € pour la garde d'un enfant de moins de 6 ans, sans condition d'échelon.

#### Premier degré

Les mesures engagées par le gouvernement renforcent les inégalités et poursuivent l'offensive contre l'école.

La réforme de la formation et du recrutement des enseignants s'inscrit dans cette optique.

La suppression de milliers d'emplois au niveau national a des répercussions sévères sur les cartes scolaires.

Les conséquences sont lourdes sur les effectifs dans les classes, sur les moyens de remplacement (32 suppressions de postes ZIL et BD) sur la scolarisation des moins de 3 ans (qui reculera encore l'an prochain), sur les postes spécialisés

Dans ce contexte il est urgent d'amplifier les réponses collectives. Le SNUipp poursuit le travail engagé avec ses partenaires et leur proposera de développer les actions à tous les niveaux.

Nous appelons les collègues à prendre part à toutes les initiatives locales et nationales pour la défense des services publics, de l'emploi, du pouvoir d'achat, des conditions de travail, des retraites, pour une autre réforme de la formation...

Denis ANDREOLETY
Secrétaire départemental SNUipp

#### Jacques ROUYER

Jacques Rouyer est décédé brutalement à la veille des vacances d'hiver.

Jacques avait été Secrétaire Général du SNEP (syndicat des professeurs d'EPS) jusqu'en 1997 et poursuivait ses actions militantes en animant le « Centre EPS et société » et en participant aux travaux de l'Institut de la FSU. Jacques était à la fois un théoricien de l'enseignement de l'EPS, un grand intellectuel et un homme d'action. C'était un militant chaleureux, convivial, un bon vivant, qui, en tant qu'Yvelinois, ne manquait jamais de venir saluer les militants du département dans les manifestations, ou passer une soirée avec eux lors des congrès. Son apport lors de la création de la FSU avait été déterminant et le succès de la fédération lui devait beaucoup. La Section départementale a présenté à Françoise, son épouse, et à ses enfants et petits-enfants, ses plus vives condoléances.